

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mai 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3146

présenté par
M. Fugit

ARTICLE 28

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« représentent »

les mots :

« sont à l'origine d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.